

Mission

L'assistant ingénieur en biologie animale adapte et met en œuvre des procédures expérimentales

Activités principales

- Assurer la mise en œuvre et le suivi d'expérimentation sur l'animal
- Réaliser des interventions chirurgicales et assurer le suivi pré et post opératoire
- Réaliser et mettre au point des expériences de culture cellulaire, d'immunologie et de biologie moléculaire en adaptant les protocoles
- Effectuer des prélèvements sur animaux en adaptant les protocoles existants
- Dans certains contextes, assurer le suivi de la conduite d'élevage
- Surveiller l'état sanitaire et l'état de santé des animaux et administrer les traitements nécessaires
- Apprécier les moyens nécessaires à la réalisation de la demande d'expérimentation
- Appliquer et faire appliquer les réglementations liées aux activités d'expérimentation animales
- Encadrer l'activité d'une équipe technique
- Réaliser les mises à mort selon la réglementation en vigueur
- Observer le comportement des animaux et réaliser des mesures
- Préparer, traiter et analyser les échantillons
- Recueillir et mettre en forme les informations nécessaires à la bonne conduite de l'expérimentation : cahier de laboratoire, registres
- Assurer l'interface scientifique et technique entre l'équipe de recherche et l'animalerie
- Assurer le suivi de l'entretien et de la maintenance du matériel et des équipements
- Assurer la gestion des stocks et des commandes
- Présenter ses résultats à l'oral et à l'écrit
- Encadrer des stagiaires et des étudiants
- Transmettre ses connaissances en techniques expérimentales et à l'utilisation d'équipements spécifiques
- Assurer la veille scientifique et technologique dans son domaine d'activité

Compétences principales

Connaissances

- Connaissance approfondie d'un domaine de l'expérimentation animale
- Connaissance générale en biologie et santé animale (physiologie, anatomie, comportement, génétique, reproduction...)
- Connaissance approfondie de l'espèce animale concernée
- Connaissance approfondie en culture cellulaire, immunologie et biologie moléculaire
- Connaissance de la réglementation concernant l'expérimentation animale
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des animaux (OGM ou non), des produits toxiques, des produits contaminants
- Connaissance du maintien des conditions d'élevage selon la réglementation en vigueur
- Connaissance des règles d'élimination des déchets (animaux, médicaments, litières, effluents, ...)
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement de sa structure
- ANGLAIS : compréhension écrite et orale Niveau 2

Compétences opérationnelles

- Maîtriser un ensemble de techniques d'expérimentation animale
- Adapter les protocoles et dispositifs expérimentaux aux besoins
- Manipuler un animal (préhension, contention, tranquillisation...)
- Maîtriser l'élevage et le comportement de l'espèce animale concernée
- Déterminer, d'après des symptômes, une anomalie ou une souffrance et savoir réagir.
- Réaliser et mettre au point différentes techniques d'immunologie, de biologie cellulaire et moléculaire
- Communiquer avec les différents interlocuteurs du laboratoire et de l'animalerie
- Situer son niveau d'intervention dans l'activité de recherche de la structure
- Animer une équipe
- Rendre compte de son activité
- Surveiller le maintien des conditions d'élevage selon la réglementation en vigueur

- Utiliser l'outil informatique de saisie, de recherche, de mise en forme et d'enregistrement de données
- Gérer une base de données et/ou une banque d'échantillons
- Savoir utiliser les produits dangereux

Conditions particulières d'exercice

- L'activité s'exerce dans un laboratoire d'enseignement et/ou de recherche, dans une unité expérimentale d'élevage ou de production animale, en milieu confiné, en zone protégée ou en extérieur
- Nécessite l'adaptation aux contraintes de service (horaires décalés et astreintes le week-end et jours fériés)
- Adaptation éventuelle aux exigences du travail en milieu confiné, en zone protégée ou en extérieur

Diplôme réglementaire exigé - formation et expérience professionnelle souhaitables

- BTS, DUT
- Formations et expérience professionnelle souhaitables :
Formation scientifique ou technologique en biologie animale, technique d'élevage, Chirurgie, Microchirurgie /
Formation à l'expérimentation animale de niveau II ou niveau I

Tendances d'évolution (facteurs clés à 3 ans et impacts sur l'emploi-type)

- Mutualisation des activités et prestations de services au sein des centres d'expérimentation animale
- Evolution de la réglementation et des recommandations en matière d'expérimentation animale, faune sauvage et animaux de rente
- Utilisation de base de données